



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 1011

CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

CHALLENGE BOUVET

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U13 - U12 - Samedi 11 janvier 2020

CONSTITUTION DES POULES (POOL CONSTITUTION) 1ère PHASE

POULE A
CS NEUVILLOIS 1
GOS COUZON
MAS RILLIER 2
REYRIEUX

POULE B
FUTSAL MT D'OR 2
L.O.S.C.
POINT DU JOUR
MAS RILLIER 1

POULE C
CS NEUVILLOIS 2
AMPLEPUIS 1
SUR REVERMONT 2
JASSANS FRANS

POULE D
SUD REVERMONT 1
AMPLEPUIS 2
FUTSAL MT D'OR 1
RENEINS VAUXONNE

CONSTITUTION DES POULES (POOL CONSTITUTION) 2ème PHASE

	POULE A
4ème A	
4ème B	
4ème C	
4ème D	

	POULE B
3ème A	
3ème B	
3ème C	
3ème D	

	POULE C
2ème A	
2ème B	
2ème C	
2ème D	

	POULE D
1er A	
1er B	
1er C	
1er D	



CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 1011

CHALLENGE BOUVET

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U13 - U12 - Samedi 11 janvier 2020

Organisation

PRELIMINAIRES (PRELIMINARIES)

Salle Rosa Parks				Salle Rosa Parks			
Horaire	Equipe	Score	Equipe	Horaire	Equipe	Score	Equipe
08:45	A CS NEUVILLOIS 1		GOS COUZON	A 10:33	C CS NEUVILLOIS 2		SUR REVERMONT 2
08:54	A MAS RILLIER 2		REYRIEUX	A 10:42	C AMPLEPUIS 1		JASSANS FRANS
09:03	B FUTSAL MT D'OR 2		L.O.S.C.	B 10:51	D SUD REVERMONT 1		FUTSAL MT D'OR 1
09:12	B POINT DU JOUR		MAS RILLIER 1	B 11:00	D AMPLEPUIS 2		RENEINS VAUXONNE
09:21	C CS NEUVILLOIS 2		AMPLEPUIS 1	C 11:09	A GOS COUZON		MAS RILLIER 2
09:30	C SUR REVERMONT 2		JASSANS FRANS	C 11:18	A CS NEUVILLOIS 1		REYRIEUX
09:39	D SUD REVERMONT 1		AMPLEPUIS 2	D 11:27	B L.O.S.C.		POINT DU JOUR
09:48	D FUTSAL MT D'OR 1		RENEINS VAUXONNE	D 11:36	B FUTSAL MT D'OR 2		MAS RILLIER 1
09:57	A CS NEUVILLOIS 1		MAS RILLIER 2	A 11:45	C AMPLEPUIS 1		SUR REVERMONT 2
10:06	A GOS COUZON		REYRIEUX	A 11:54	C CS NEUVILLOIS 2		JASSANS FRANS
10:15	B FUTSAL MT D'OR 2		POINT DU JOUR	B 12:03	D AMPLEPUIS 2		FUTSAL MT D'OR 1
10:24	B L.O.S.C.		MAS RILLIER 1	B 12:12	D SUD REVERMONT 1		RENEINS VAUXONNE
12:21	PAUSE DEJEUNER						

PHASES FINALES (FINAL STAGES)

Salle Rosa Parks				Salle Rosa Parks			
Horaire	Equipe	Score	Equipe	Horaire	Equipe	Score	Equipe
13:00	A 4ème A		4ème B	A 14:48	C 2ème A		2ème C
13:09	A 4ème C		4ème D	A 14:57	C 2ème B		2ème D
13:18	B 3ème A		3ème B	B 15:06	D 1er A		1er C
13:27	B 3ème C		3ème D	D 15:15	D 1er B		1er D
13:36	C 2ème A		2ème B	C 15:24	A 4ème B		4ème C
13:45	C 2ème C		2ème D	C 15:33	A 4ème A		4ème D
13:54	D 1er A		1er B	D 15:42	B 3ème B		3ème C
14:03	D 1er C		1er D	D 15:51	B 3ème A		3ème D
14:12	A 4ème A		4ème C	A 16:00	C 2ème B		2ème C
14:21	A 4ème B		4ème D	A 16:09	C 2ème A		2ème D
14:30	B 3ème A		3ème C	B 16:18	D 1er B		1er C
14:39	B 3ème B		3ème D	B 16:27	D 1er A		1er D
16:45	REMISE DES RECOMPENSES (PRIZES & AWARDS)						

PALMARES

16	4ème Poule A	15	3ème Poule A	14	2ème Poule A	13	1er Poule A
12	4ème Poule B	11	3ème Poule B	10	2ème Poule B	9	1er Poule B
8	4ème Poule C	7	3ème Poule C	6	2ème Poule C	5	1er Poule C
4	4ème Poule D	3	3ème Poule D	2	2ème Poule D	1	1er Poule D



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 101

CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

CHALLENGE BOUVET

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U13 - U12 - Samedi 11 janvier 2020

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Tournoi réservé aux joueurs nés en 2007, 2008 et aux joueuses nées en 2006, 2007, 2008.

ARTICLE 2 : Ce tournoi est doté d'un challenge qui devra être remis en jeu la saison suivante par l'équipe vainqueur. Celle-ci sera tenue responsable de ce challenge en cas de perte ou de détérioration. Toutes les équipes seront récompensées.

ARTICLE 3 : Composition des équipes et remplacement des joueurs. Chaque équipe est composée au maximum de huit joueurs (gardien de but, 4 joueurs de champ et 3 remplaçants). Ceux-ci devront être licenciés au club dont ils portent les couleurs. En cas de contestation, seules les réclamations faites avant les matchs seront prises en considération et les résultats obtenus précédemment seront acquis.

Chaque équipe devra se présenter à la table de marque, obligatoirement avec ses licences ou pièces d'identité, au moins 30 minutes avant le début de son premier match afin d'établir une feuille de match valable pour tous le tournoi. Les joueurs inscrits dans une équipe ne pourront être interchangés au cours du tournoi (clubs ayant plusieurs équipes inscrites). Cette feuille ne devra en aucun cas être modifiée. Les remplaçants peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, reviennent sur le terrain.

ARTICLE 4 : Terrain. Il s'agit d'un terrain de handball.

ARTICLE 5 : Equipement. Chaque équipe devra se munir d'un jeu de maillots. Seules les chaussures en toile ou cuir mou, avec semelles en caoutchouc ou matière similaire sont acceptées (les chaussures stabilisées sont interdites). Seul le ballon en cuir spécial Futsal est accepté dans la salle.

ARTICLE 6 : Les règles de ce tournoi de football à cinq, font référence à celles du jeu à onze. Seul les points suivants diffèrent.

6-1 - Règles du hors-jeu. Il n'y a pas de hors-jeu.

6-2 - Tacles. Les tacles sont interdits et sanctionnés par un coup franc direct.

6-3 - Les remises en touche s'effectuent au pied, sur la ligne de touche, à l'endroit où le ballon est sorti (ballon arrêté sur la ligne et adversaires à 5 mètres). Suite à un coup de pied de remise en touche, tout ballon rentrant directement dans le but ne sera pas validé et fera l'objet d'un dégagement de sortie de but.

6-4 - Gardien de but. Le demi-cercle tracé devant la cage délimite la zone à l'intérieur de laquelle le gardien peut intervenir avec les mains. Les dégagements suite à une sortie de but ainsi que les dégagements du gardien suite à un arrêt de celui-ci se font obligatoirement à la main. En cas de dégagement au pied, l'arbitre arrêtera la rencontre et fera ré-exécuter le dégagement à la main. Le gardien de but ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire, un coup franc indirect sera exécuté depuis la ligne de la surface de réparation.

6-5 - Distances : Coup d'envoi : joueurs adverses à une distance de 3 m. Coup franc, coup de pied de coin (corner), remise en touche, sortie de but : joueurs adverses à une distance de 5 m. Coup de pied de réparation (Pénalty) à 7 mètres de la ligne de but (Joueurs derrière la ligne pointillée). Si le ballon frappe le plafond, remise en touche pour l'adversaire à hauteur de l'impact. Les équipes ont 4" pour jouer chaque remise en jeu.

6-6 - Fautes. Toutes les fautes seront sanctionnées d'un coup franc direct sauf les fautes spécifiques du gardien.

ARTICLE 7 : Déroulement de la première phase. Cette première phase comptera 16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes avec un classement par points.

Match gagné = 4 points, Match nul = 2 points, Match perdu = 1 point, Forfait = 0 points (match perdu 3-0).

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, au terme des matches de poule (classement général), les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué pour déterminer le classement :

a) plus grand nombre de points obtenus dans les matches disputés entre les équipes concernées (classement particulier).

b) meilleure différence de buts dans les matches disputés entre les équipes concernées (goal-average particulier).

c) plus grand nombre de buts marqués dans les matches disputés entre les équipes concernées (meilleure attaque particulier).

d) si, après l'application des critères a) à c), plusieurs équipes sont toujours à égalité, les critères a) à c) sont à nouveau appliqués exclusivement aux matches entre les équipes concernées afin de déterminer leur classement final.

Si cette procédure ne donne pas de résultat, les critères e) à g) s'appliquent :

e) meilleure différence de buts dans tous les matches de la poule (goal-average général).

f) plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de la poule (meilleure attaque général).

g) en cas de nouvelle égalité à deux (2) équipes * : épreuve de 3 coups de pieds au but. En cas de nouvelle égalité l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

* Si le nombre d'équipes à égalité est supérieur à deux (2), un tirage au sort sera effectué par le club organisateur.

ARTICLE 8 : Déroulement de la deuxième phase. Cette deuxième phase est constituée de poules de niveaux. Les quatre premiers de la première phase en poule D, les quatre 2ème en poule C, les quatre 3ème en poule B, les quatre 4ème en poule A avec un classement par points identique à la première phase.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, au terme des matches de poule de la 2ème phase (classement général), les critères de la première phase sont appliqués à l'exception du critère g remplacé par : - En cas de nouvelle égalité : les équipes ne seront pas départagées sauf pour déterminer la première place (application du critère g).

ARTICLE 9 : Durée des matches. Tous les matches se joueront en 1 mi-temps de 8 minutes.

ARTICLE 10 : Tout forfait d'une équipe lors de la dernière rencontre de la première phase annulera automatiquement tous les résultats contre celle-ci.

ARTICLE 11 : Arbitrage du tournoi. L'arbitrage des matches sera effectué et assuré par les arbitres désignés par le club organisateur. La table de marque est maîtresse du chronométrage.

ARTICLE 12 : Sanctions. Des sanctions peuvent être prises par les arbitres, allant de 2 minutes d'exclusion (carton jaune) à l'exclusion définitive dans un match (carton rouge). Le joueur exclu définitivement au cours d'un match ne pourra pas participer au match suivant, la commission d'organisation déterminera si la sanction doit être supérieure ou non.

ARTICLE 14 : Clause d'horaires. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires et l'ordre des rencontres en fonction des aléas du tournoi.

ARTICLE 13 : Cas de litiges. Les différends pouvant surgir au cours de ce tournoi seront tranchés par la commission d'organisation qui pourra aller jusqu'à la mise hors tournoi de toutes les équipes fautives de troubles.

ARTICLE 15 : Clause de responsabilités. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant : les vols, les dégradations, les incidents pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement où se déroule le tournoi.

ARTICLE 16 : Clause d'engagement au tournoi. L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

FAIR PLAY

LE COMPORTEMENT DES ENTRAINEURS, DIRIGEANTS, JOUEURS, PARENTS ET SUPPORTERS DOIT ÊTRE EXEMPLAIRE.